

## 13.1. L'évolution de l'emploi des seniors depuis 1975

---

Stable entre 1975 et 1980, la proportion des seniors (55-64 ans, *cf.* encadré) qui occupent un emploi a diminué de manière continue jusqu'en 1998, passant de 46,9% à 28,3%, avec une chute notable entre 1980 et 1984 (baisse de près de 13 points, *cf.* graphique 1). La situation s'inverse en 1999, date à partir de laquelle on observe une hausse du taux d'emploi des seniors, qui atteint 39,7% en 2010<sup>1</sup>, et même 40,9% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011.

Le taux d'emploi des seniors observé en moyenne dans l'Union européenne à 27 (46,3% en 2010) se situe très au-dessus de celui de la France, en raison d'une plus forte participation à l'emploi des 60-64 ans (30,5% en UE, contre 17,9% en France). En revanche, le taux d'emploi des 55-59 ans est sensiblement identique en France (60,6%) et en Europe (60,9%). En termes d'évolution, le taux d'emploi des 55-59 ans et celui des 60-64 ans ont progressé de façon assez proche en Europe et en France sur la période 2000-2010.

Le niveau et l'évolution du taux d'emploi des seniors s'expliquent par de multiples facteurs, dont les causes sont difficiles à mettre en évidence : des facteurs à caractère macro-économique, tels que la situation économique, ou microéconomiques, tels que les comportements d'activité et d'offre de travail des salariés âgés ou encore les comportements de demande de travail des entreprises (stratégies en matière d'emploi des seniors, de prise en compte du vieillissement dans l'entreprise). La réglementation et les incitations mises en place par les pouvoirs publics jouent elles aussi à la fois sur l'offre (par exemple, dispositifs permettant un retrait précoce du marché du travail ou à l'inverse une prolongation de l'activité) et la demande de travail des seniors (par exemple, pénalité de 1 % de la masse salariale en cas d'absence de négociation d'accord senior adoptée en LFSS 2009). Enfin, la structure par âge des populations peut aussi expliquer l'évolution du taux d'emploi des seniors. On observe ainsi, depuis 2001, année de l'arrivée des premières générations du *baby-boom* dans la classe d'âge des 55-64 ans (*cf.* graphique 2), une augmentation du taux d'emploi liée à la part plus importante des personnes âgées de 55 à 59 ans, plus actives que leurs aînés. Le taux d'emploi « sous-jacent »<sup>2</sup> augmente de manière continue sur la période 2000-2010 (+6,4 points entre 2002 et 2010, *cf.* graphique 2) tandis que le taux d'emploi effectif n'augmente que de 4 points sur la même période.

### **Le développement des préretraites et l'abaissement de l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans ont conduit à une forte baisse du taux d'emploi des seniors dans les années 1980 et 1990**

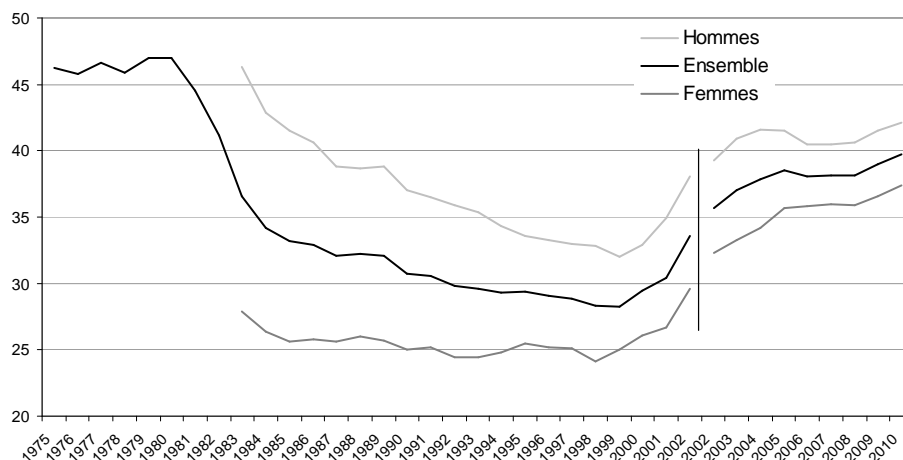
A la fin des années 1970, le développement important des mesures de préretraite, en réaction à l'arrivée du chômage de masse, a contribué à la diminution du taux d'emploi des seniors. En particulier, le retrait des seniors du marché du travail a été facilité en 1977 par l'extension aux démissions de la garantie de ressources « licenciement » qui permettait aux salariés de plus de 60 ans de partir en cessation anticipée d'activité avec une indemnité égale à 70% de leur ancienne rémunération. On dénombrait environ 400 000 bénéficiaires de la garanties de ressources fin 1984.

Le graphique 3 illustre la montée en charge des garanties de ressources et des dispositifs de préretraite entre 1980 et 1985, dont les effectifs de bénéficiaires en fin d'année ont plus que triplé sur la période (passant de 225 000 à 700 000). Par ailleurs, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans à partir de 1983, et le recentrage de la garantie de ressources sur les

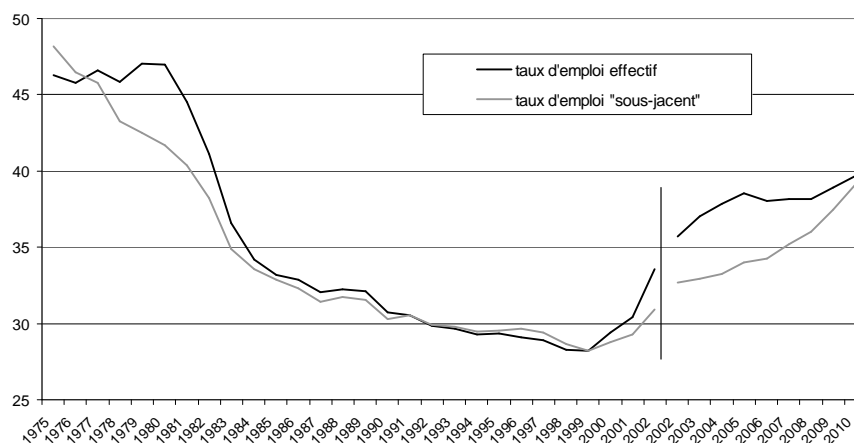
---

<sup>1</sup> Source : DARES, tableau de bord trimestriel, activité des seniors et politique de l'emploi, juin 2011 [http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/TB\\_seniors\\_juin2011.pdf](http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/TB_seniors_juin2011.pdf)

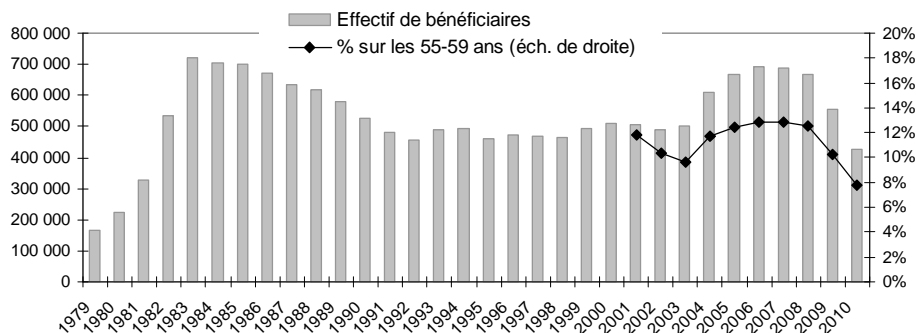
<sup>2</sup> Le taux d'emploi dit « sous-jacent » corrige les effets de structure démographique, et permet d'observer l'évolution de la participation des seniors au marché de l'emploi à structure démographique stable.

**Graphique 1 : Evolution du taux d'emploi des 55-64 ans par sexe et âge, de 1975 à 2010**

Source : INSEE, enquête Emploi (annuelle 1975-2002, en continu 2002-2010) ; calculs DARES  
 Avertissement : L'enquête Emploi a connu une forte rupture de série en 2002 du fait de son passage en interrogation continue au cours de l'année et de changements dans la méthodologie de pondération. En 2002, elle a été réalisée à la fois selon l'ancienne et la nouvelle méthodologie, ce qui permet de reconstituer des évolutions de 2000 à 2010.

**Graphique 2 : Taux d'emploi des 55-64 ans : taux effectifs et taux corrigé de la démographie (de 1975 à 2010)**

Source : INSEE, enquête Emploi (annuelle 1975-2002 ; en continu 2003-2010) ; calculs DARES

**Graphique 3 : Bénéficiaires des dispositifs publics de cessation anticipée d'activité (de fin 1980 à fin 2010) et taux de recours des 55-59 ans depuis 2001**

Source : Tableau de bord trimestriel Activité des séniors et politique de l'emploi (DARES) ; calculs DSS

55-60 ans, se sont traduits par la poursuite du recul du taux d'emploi des seniors, qui a baissé de 6,8 points entre 1983 et 1992.

Enfin, les dispenses de recherches d'emploi (DRE), mises en place en 1984, ont permis aux assurés âgés de 55 ans ou plus de sortir pour la majorité du champ de l'activité. Fin 1999, 325 000 assurés bénéficiaient du dispositif.

### **Depuis le début des années 2000, les politiques publiques sont réorientées vers l'objectif de prolongation de l'activité des seniors**

Des restrictions d'accès aux dispositifs de préretraite ont été mises en place au cours des années 1990, se traduisant par une diminution de 90% du nombre d'entrées dans les cinq principaux dispositifs en vigueur<sup>1</sup> sur la période 1998-2010 : le nombre annuel de personnes entrant dans ces dispositifs est ainsi passé de 78 800 à 6 600. De même, les restrictions d'accès à la DRE mises en place à compter de 2009 (recul progressif des seuils d'âge d'entrée en DRE<sup>2</sup>), avant la suppression des entrées dans le dispositif en 2012, visent à favoriser le retour vers l'emploi des seniors.

Parallèlement, l'augmentation de la durée d'assurance requise pour partir à la retraite à taux plein, initiée dès 1993 dans le secteur privé (*cf.* fiche 13-2), et le recul des bornes d'âge de départ à la retraite (respectivement à 62 et 67 ans à compter de la génération 1956), conduisent à maintenir plus longtemps les assurés en activité, et potentiellement en emploi. On observe déjà un accroissement du taux d'emploi « sous-jacent » des 55-64 ans depuis 2004 (*cf.* encadré et tableau 1), qui a progressé de 7,2 points dans le secteur privé entre 2004 et 2010. Dans la fonction publique, le mécanisme d'allongement a été mis en place plus tardivement (réforme de 2003, *cf.* fiche 13-2), tout comme les limitations des possibilités de départs anticipés (réformes de 2008 et 2010). On y observe toutefois une hausse de 6,3 points du taux d'emploi des 55-64 ans entre 2004 et 2010. Il est à noter que le taux d'emploi des 55-64 ans est plus élevé dans la fonction publique (41,7% en 2010) que dans le secteur privé (36,3% en 2010).

On attend par ailleurs de la réforme de 2010 une incidence à la hausse sur le taux d'emploi des seniors, du fait de l'effet « horizon » (*cf.* fiche 13-2 du rapport de la CCSS de juin 2011). En effet, si l'on retient l'hypothèse que le recul de l'âge légal de la retraite devrait inciter assurés et employeurs à la prolongation de l'emploi, l'écart entre l'âge de cessation d'activité et l'âge légal de la retraite devrait rester approximativement constant.

L'évolution à la hausse du taux d'emploi « sous-jacent » s'explique également par l'allongement progressif de la durée des études, induit par l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans (1953) et la démocratisation de l'accès aux études supérieures. On peut noter, à l'inverse, que le dispositif de retraite anticipé, ouvert en 2004 et significativement resserré en 2008, a permis chaque année, sur la période, à 100 000 assurés de partir entre 55 et 59 ans.

### **Le contexte économique a aussi un impact sur l'évolution du taux d'emploi des seniors**

Des travaux de l'OFCE et de l'OCDE ont mis en évidence le lien entre les bonnes performances en matière d'emploi des seniors et une situation de faible chômage total. Plus particulièrement, une analyse de l'OFCE<sup>3</sup>, portant sur les périodes 1980-1990, 1991-2000 et 2001-2005 montre que le taux d'emploi des travailleurs âgés dépend d'abord de la

<sup>1</sup> Il s'agit de la cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (CAATA), de l'allocation spéciale du fonds national pour l'emploi (AS-FNE), de la cessation anticipée de certains travailleurs salariés (CATS), de la préretraite progressive (PRP) et de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE).

<sup>2</sup> loi du 1er août 2008 relative aux droits et devoirs du demandeur d'emploi

<sup>3</sup> OFCE, « Emploi des seniors : les leçons des pays de réussite », *Revue de l'OFCE*, juillet 2008.

**Tableau 1 : Taux d'emploi des 55-64 ans selon le secteur d'activité, après correction de la structure démographique (en %)**

	Salariés du privé et des entreprises publiques			Salariés de la fonction publique		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
2004	29,9	28,3	29,1	35,9	34,7	35,2
2006	30,4	30,2	30,2	37,3	36,5	36,8
2008	33,7	32,1	32,9	38,4	39,3	38,9
2010	36,5	36,0	36,3	42,4	40,8	41,5

Source : Enquête emploi, DARES, septembre 2011.

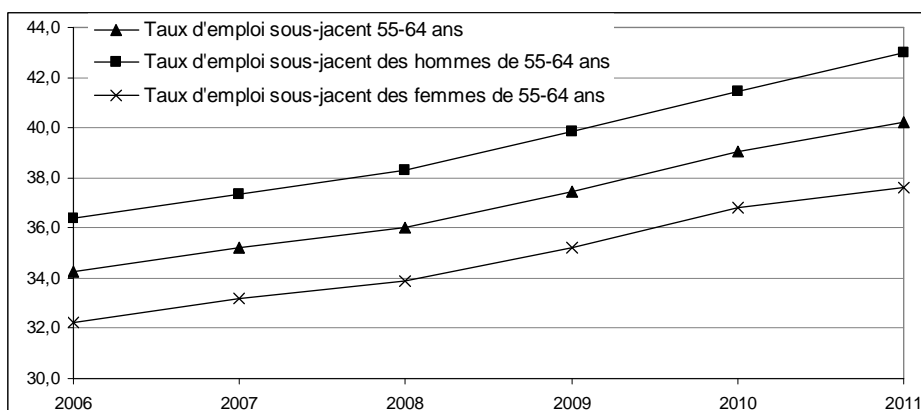
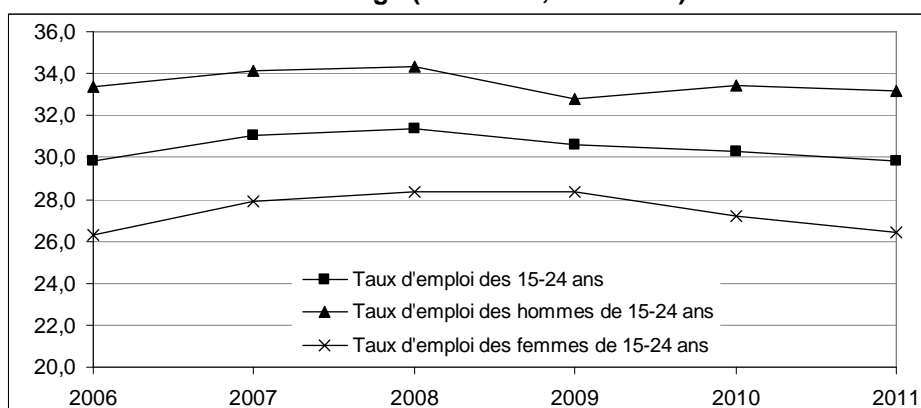
**Tableau 2 : Décomposition de la variation des taux d'emploi des seniors selon la variation générale des taux d'emploi et selon les comportements d'emploi des seniors en France**

Moyennes annuelles en points de pourcentage

	1980-1990			1991-2000			2001-2005		
	Variation du taux d'emploi des seniors	Variation du taux d'emploi	Effet comportement	Variation du taux d'emploi des seniors	Variation du taux d'emploi	Effet comportement	Variation du taux d'emploi des seniors	Variation du taux d'emploi	Effet comportement
55 - 59 ans	-0,86	-0,43	-0,44	0,19	0,09	0,10	0,59	0,21	0,38
60 - 64 ans	-1,60	-0,23	-1,38	-0,52	0,02	-0,54	0,57	0,05	0,52

Source : OFCE, 2008.

**Graphiques 4 et 5 : Variation des taux d'emploi de 2006 à 2011 (1<sup>er</sup> trimestre), selon la classe d'âge (15-24 ans, 55-64 ans)**



Source : INSEE, 2011.

situation générale du plein emploi (Suède, Royaume-Uni, Danemark), même s'il existe quelques exceptions comme la Finlande, qui a réussi à fortement augmenter le taux d'emploi des seniors malgré un taux de chômage relativement élevé ou, en sens inverse, l'Autriche, où un faible taux de chômage s'accompagne d'un faible taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Le tableau 2 illustre les résultats de cette étude pour la France où la situation est toutefois plus contrastée. On observe bien un parallélisme entre la situation globale de l'emploi et l'évolution de l'emploi des seniors ; toutefois l'effet « comportement » semble l'emporter largement sur l'effet conjoncturel. En effet, le taux d'emploi « sous-jacent » des seniors, qui a chuté suite aux chocs pétroliers de 1973 et 1979, continue de baisser lors de la reprise de la fin de années 1980 et ne repart à la hausse que plus de deux ans après celle de 1997. En sens inverse, il accélère lors de la crise de 2008, mais pas en 2006 et 2007, période conjoncturelle favorable. De plus, la récession de 1992-93 ne s'est pas accompagné d'une inflexion à la baisse du taux d'emploi des seniors. Ainsi, dans la période récente, la progression du taux d'emploi des 55-64 ans semble davantage due à l'impact de l'ensemble des dispositions réglementaires prises depuis dix ans sur les actifs (mesures sur la retraite, restriction des cessations anticipées d'activité...) et sur les entreprises (obligation d'action sous menace de pénalités...). Il est possible que, du fait de ces mesures, s'amorce une évolution positive des représentations des quinquagénaires et des sexagénaires au travail.

### **Le taux d'emploi des seniors a plutôt bien résisté à la crise de 2008**

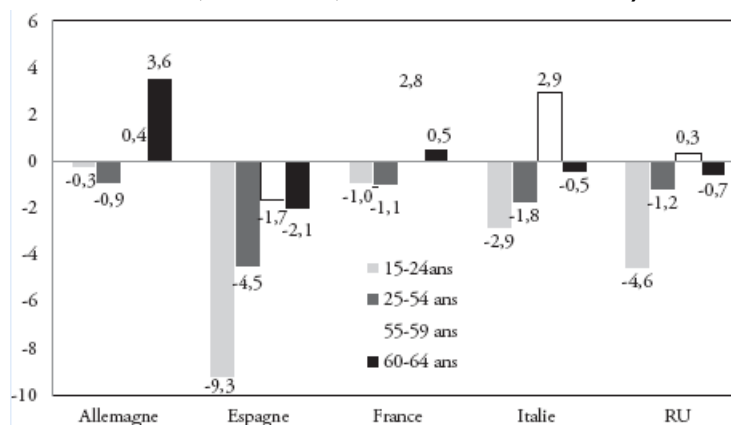
La crise économique et financière amorcée à l'automne 2007 ne s'est pas traduite par une inflexion forte de l'emploi des seniors, contrairement à ce qui avait été observé dans le passé.

La progression constante du taux d'emploi « sous-jacent » des seniors, observée depuis le début des années 2000, ne semble pas avoir été perturbée par la crise économique : l'augmentation en moyenne annuelle de ce taux a même été plus dynamique en 2009 et 2010 (+4,1 % par an) que les années précédentes. *A contrario*, le taux d'emploi des jeunes, qui avait progressé entre 2006 et 2008, a diminué suite à la crise (passant de 31,4% en 2008 à 29,8% au premier trimestre 2011), de façon plus marquée pour les femmes (-2 points).

Cela ne signifie pas que les seniors n'ont pas été affectés par la crise. Au contraire, leur taux de chômage a augmenté entre le début 2008 et la fin 2009 (+ 1,9%), alors qu'habituellement le chômage des seniors est moins réactif aux aléas conjoncturels que celui des autres catégories d'actifs. Les hommes ont été plus touchés que les femmes car ils sont plus présents dans les secteurs affectés par la crise, en particulier l'industrie et la construction.

Par ailleurs, de la fin 2009 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, l'évolution de l'emploi est redevenue positive (+190 000 créations nettes de postes salariés sur l'année 2010 et +124 000 au 1<sup>er</sup> semestre 2011, hors agriculture et emploi public du secteur non marchand). Cette évolution s'accompagne d'un ralentissement de la productivité apparente du travail, notamment dans l'industrie, qui peut s'expliquer par une diversité de facteurs : obsolescence de l'outil productif, freins liés aux réallocations de main-d'œuvre, etc. Mais il est également possible que le vieillissement de la population au travail, renforcé par les politiques actives en faveur de l'emploi des seniors (suppression des DRE, durcissement des possibilités de départs en retraite anticipée, obligation d'accords en faveur des seniors...), ait pu inciter les entreprises à limiter la réduction de leurs effectifs face au risque de pénurie de main-d'œuvre et de perte de compétences.

**Graphique 6 : Variation des taux d'emploi (en %) entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2009 en Allemagne, Espagne, RU, Italie et Espagne, selon la classe d'âge (15-24 ans, 25-54 ans, 55-59 ans et 60-64 ans)**



Source : EUROSTAT, calculs OFCE, 2010.

#### Définitions

Le taux d'emploi est égal au nombre de personnes en emploi rapporté à la population totale de la classe d'âge. La définition de l'âge est l'âge au dernier jour de la semaine de référence (semaine précédente lors de l'interrogation des personnes dans l'enquête Emploi de l'INSEE – définition Eurostat, retenue également par la DARES). L'INSEE utilisait jusqu'en 2010 dans ses publications l'âge atteint au 31/12. Le second concept décrit mécaniquement une population de 55-64 ans légèrement plus jeune que le premier (des personnes ayant 54 ans à la date de l'enquête mais atteignant 55 ans avant la fin de l'année sont incluses dans la tranche des 55-64 ans selon la définition retenue par l'INSEE ; inversement des personnes ayant 64 ans à la date de l'enquête mais atteignant 65 ans avant la fin de l'année ne sont pas incluses dans la tranche des 55-64 ans selon l'INSEE). Étant donnée la forte décroissance des taux d'emploi au-delà de 54 ans, la définition retenue par l'INSEE conduit à des taux d'emploi supérieurs à ceux retenus par Eurostat.

Le taux d'emploi « sous-jacent » est égal à la moyenne arithmétique des taux par âge détaillé : il n'est donc pas pondéré par la taille des différentes cohortes et permet de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée depuis 2001 des cohortes du *baby boom* dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, qui affectent fortement le niveau du taux d'emploi effectif.

Le taux d'activité est égal au nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) rapporté à la population totale de la classe d'âge. Le taux d'activité « sous-jacent » s'entend après neutralisation de la structure démographique.